

## Formation Professionnelle « Réussir le contrôle de ventilation RE 2020 »

**Public visé :** Dirigeant, Artisan, chargé d'affaire, conducteur de travaux

### **Pré-requis :**

Expérience professionnelle en ventilation

### **Objectifs :**

- Connaître les points de contrôle des systèmes de ventilation dans le cadre de la réglementation RE2020
- Réaliser un autocontrôle de son installation et les mesures aux bouches de ventilation

### **Programme :**

#### **1. Le contrôle et l'attestation de conformité de la ventilation à la réglementation RE2020**

- 1.1 Qui peut faire le contrôle ? avec quelle qualification ?
- 1.2 Quand et comment est réalisé le contrôle ?

#### **2. Le protocole de vérification de la ventilation et ses exigences**

- 2.1 les textes réglementaires concernant la pose des ventilations simple flux et double flux
- 2.2 les 3 étapes du contrôle et les exigences associées : préinspections, vérifications fonctionnelles, mesures aux bouches
- 2.3 les règles d'échantillonnage

#### **3. La pré-inspection : éléments à fournir à contrôleur**

- 3.1 L'étude de dimensionnement : exigences et exemple en simple flux/double flux
- 3.2 Le plan de ventilation : exigences et exemple en simple flux/double flux

#### **4. Les contrôles fonctionnels sur la pose des systèmes de ventilation**

- 4.1 les exigences concernant le caisson de ventilation : position, pose, accès, rejet, prise d'air... Bonnes pratiques et analyse de défauts de mise en œuvre.
- 4.2 le réseau de ventilation, les bouches d'extraction et les bouches de soufflage (VMC double flux) ou entrées d'air (VMC simple flux). Bonnes pratiques et analyse de défauts de mise en œuvre.

#### **5. Les mesures aux bouches de ventilation**

- 4.1 le matériel nécessaire pour réaliser les mesures en autocontrôle
- 4.2 les mesures à réaliser en fonction du type de bouche
- 4.3 les exigences et la réalisation des mesures : exercice de prise de mesures sur la plateforme pédagogique

## **Moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques : présentation Powerpoint.
- Exercices / mise en situation

## **Moyens d'évaluation :**

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous la forme d'un QCM en fin de formation.

## **Moyens Techniques :**

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique
- Espace de documentation sur les équipements.

## **Formateur :**

Martial CHEVALIER : formateur praxibat ventilation

Olivier RASSAT : opérateur de contrôle « vérification et mesures des systèmes de ventilation »  
qualifié QUALIBAT 8741

## **Informations pratiques :**

Lieu \*: Centre de formation TY eco<sup>2</sup>-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES  
Ou  
selon programmation

Durée : 7 h (1 jour)

Tarifs : 350€ HT et 420€ TTC

\* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.